

biotope

Bureau d'études
faune, flore & environnement

A large green leaf occupies the left and center of the image. A green gecko with a yellow ring around its eye is perched on the leaf's edge, looking towards the right. In the upper left corner, a wireframe diagram is overlaid on the leaf, containing several red and orange icons of animals: a deer, a butterfly, a bird, a lizard, a fish, and an ant. The background is a blurred green forest.

Expertise

Ingénierie

Paysage

Gestion

Stratégie

Recherche

Évaluation

Communication

Édition

Formation

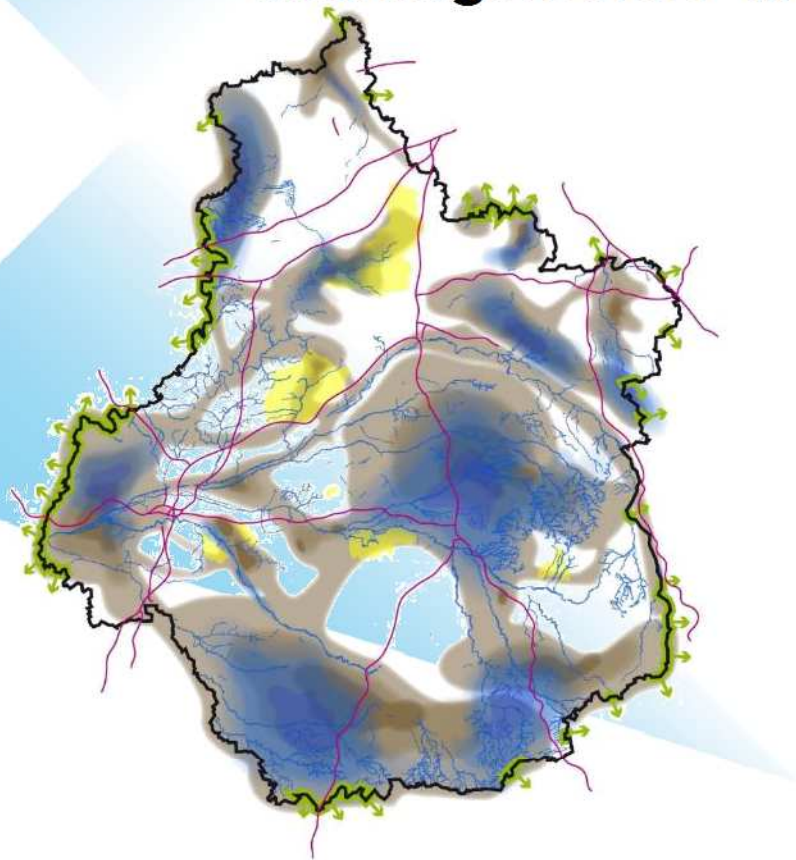
Écotourisme

Photographie

Schéma Régional de Cohérence Ecologique de la région Centre - Val de Loire

Méthodologie d'élaboration

Journée d'information des bureaux d'étude en
aménagement / urbanisme du 02/07/2015



Rappels sur le SRCE

- Outil d'aménagement durable du territoire visant à concilier le fonctionnement écologique du territoire avec les activités humaines à l'échelle régionale ;
- Elaboré conjointement **Etat-Région** en association avec un comité régional TVB.

➤ Son contenu :

- Un diagnostic des **enjeux régionaux** relatifs à la préservation et à la restauration des continuités écologiques;
- Une présentation des **composantes de la TVB régionale** ;
- Un **plan d'action stratégique**
- Un **dispositif de suivi et d'évaluation**

Cartographie au
1/100 000^{ème}

Résumé non
technique



Les étapes de l'élaboration du SRCE



Lancement
Déc. 2010

Aut.
2011

Aut.
2012

Print.
2013

Aut.
2013

2014

Séquence 1 : Diagnostic des enjeux régionaux et choix des sous-trames

Séquence 2 : Identification des réservoirs de biodiversité

Séquence 3 : Identification des corridors par sous-trame

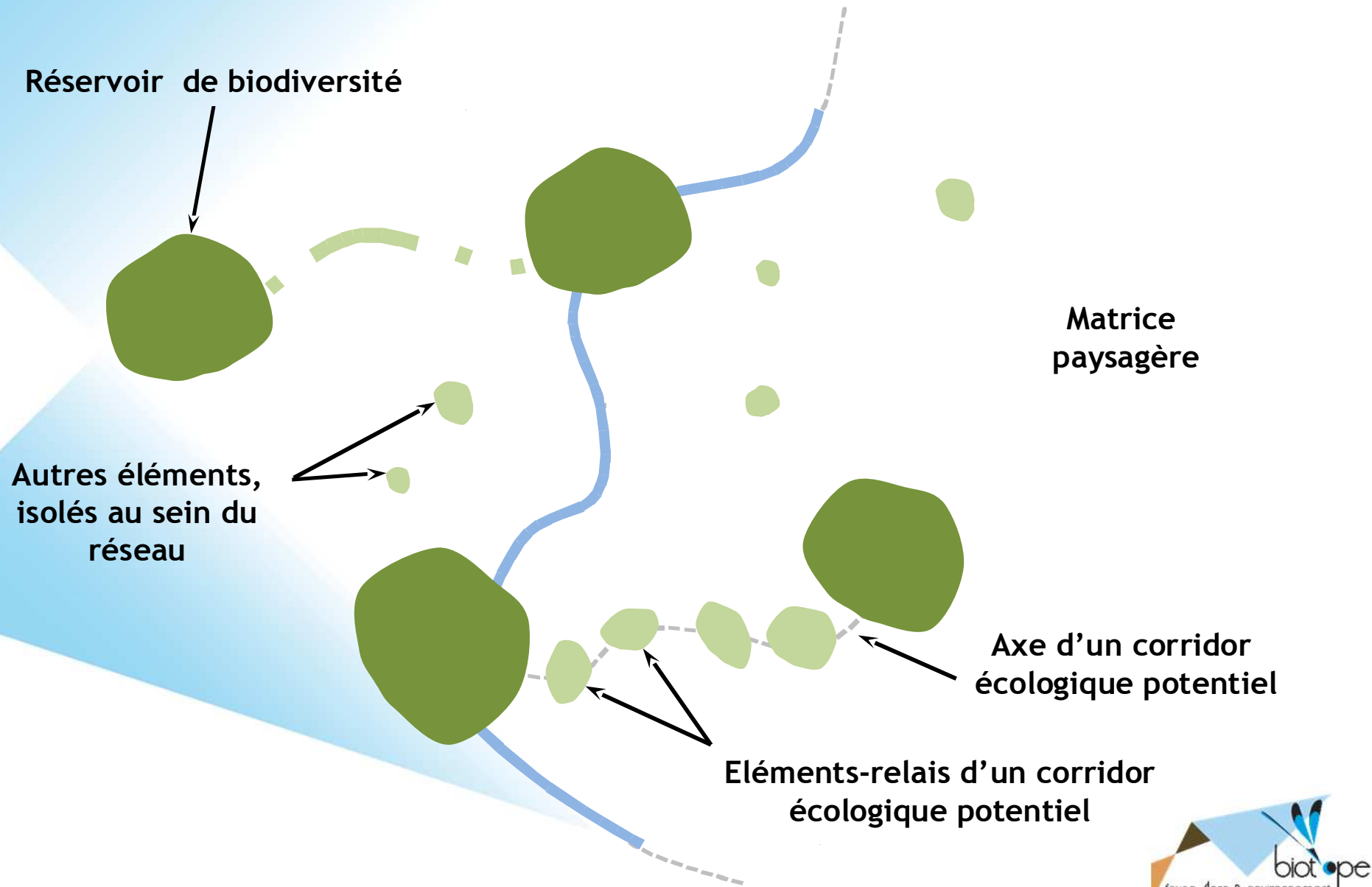
Séquence 4 : Plan d'actions, dispositif de suivi, évaluation environnementale

Phase administrative : consultation ; enquête publique

→ Adoption finale le 16 janvier 2015 par arrêté du préfet de région

Validations intermédiaires CSRPN et CRTVB

Schéma théorique d'un réseau écologique



Une approche par « sous-trames »

C'est quoi ?

L'ensemble des espaces constitués par un même type de milieu

Pourquoi ?

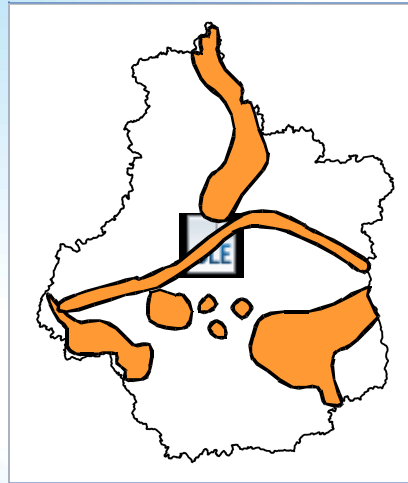
En théorie : autant de réseaux écologiques que d'espèces ;

En pratique : Regroupement d'espèces aux exigences voisines.

Quelles sous-trames pour la région Centre ?

- Espaces cultivés
- Milieux prairiaux
- Pelouses calcicoles
- Landes acides
- Forêts sur sols acides , sur sols calcaires et humides
- Milieux bocagers
- Cours d'eau
- Zones humides

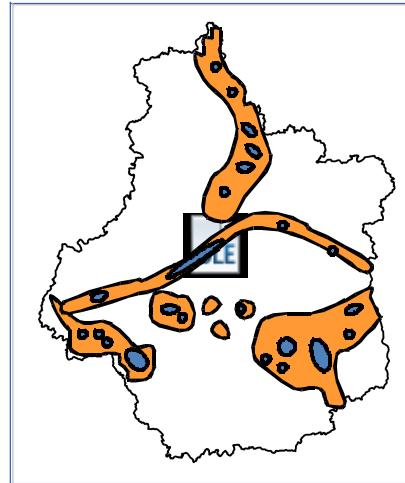
Les étapes de l'élaboration du SRCE, pour chaque sous-trame



**Cartographie des
milieux supports**



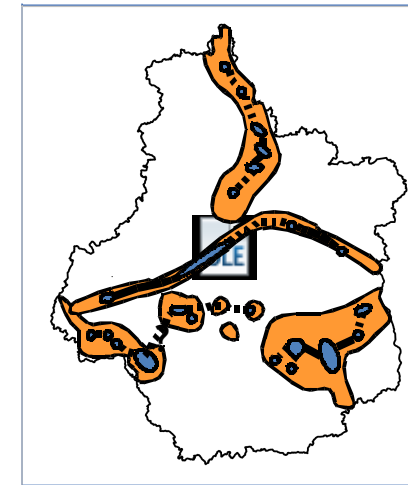
Registre Parcellaire
Graphique
Données floristiques
(CBNBP)
Traitement SIG
(bocage)



**Identification des
réservoirs de
biodiversité**



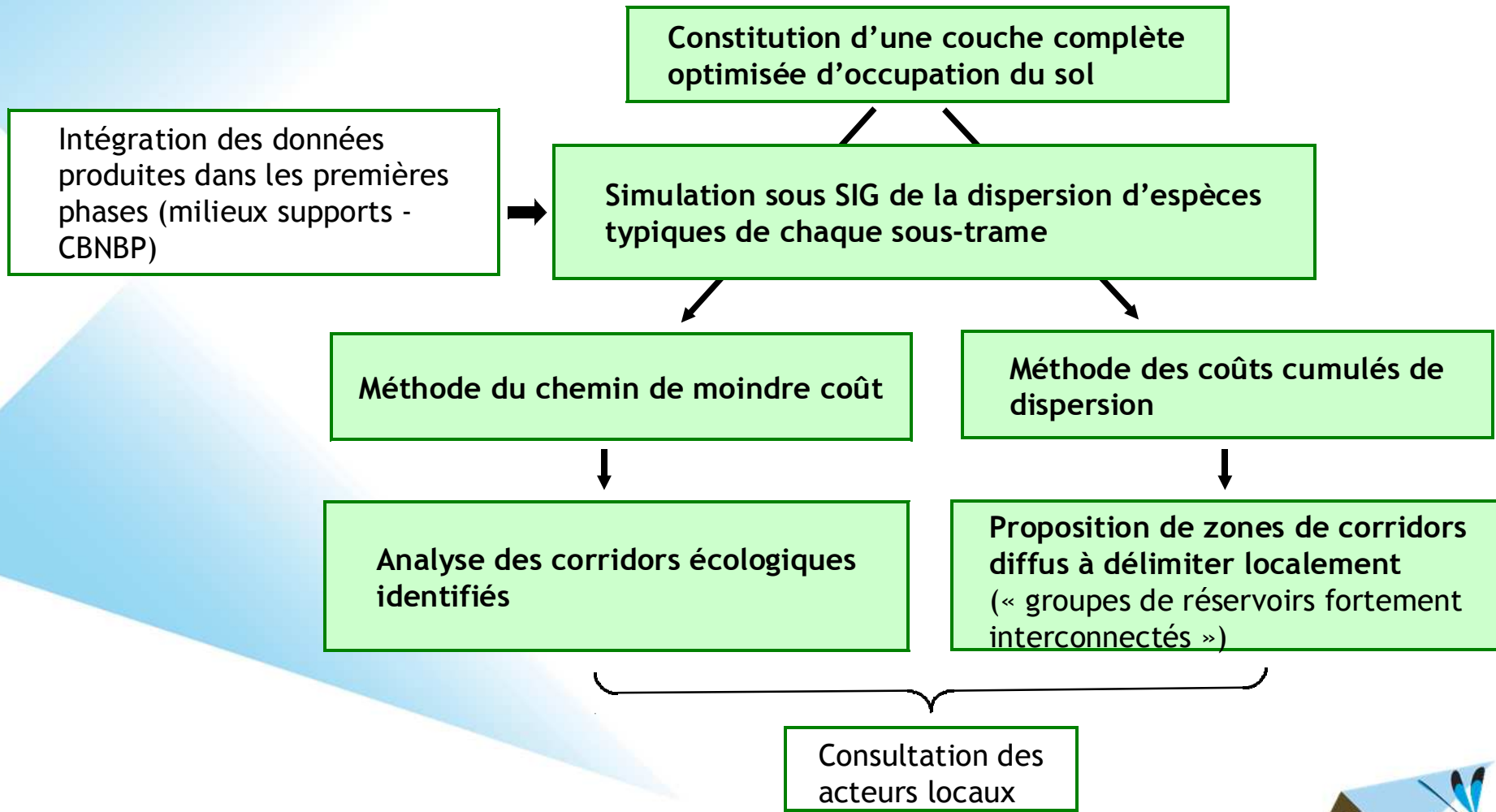
Zonages de
biodiversité existants
Approche principale
Flore/habitat
Avis d'experts



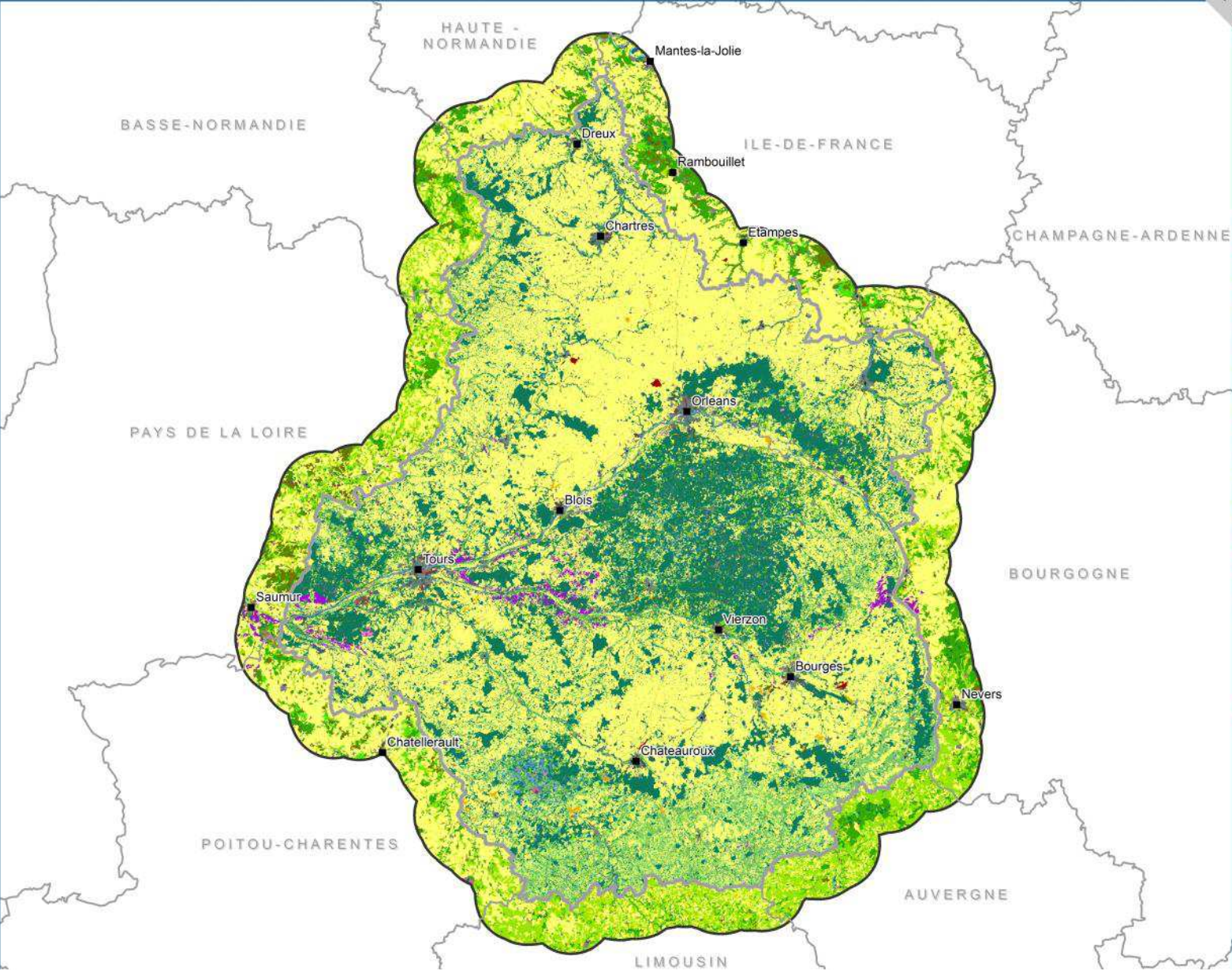
**Identification des
corridors**



Méthodologie d'identification des corridors



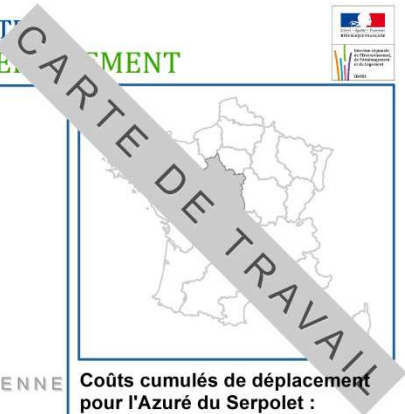
CARTE DE TRAVAIL



- Forêts indéterminées
- Boisements linéaires
- Forêts de feuillus
- Forêts de conifères
- Forêts mélangées
- Vergers et apparentés
- Prairies
- Prairies permanentes
- Prairies temporaires
- Cultures et fourrages
- Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants
- Elevage en plein air
- Vignes
- Landes et pelouses sur sols acides
- Landes et broussailles
- Pelouses et lisières sur sols calcaires
- Milieus potentiels de pelouses et lisières sur sols calcaires
- Plages, dunes et sables
- Plans d'eau
- Marais
- Cours d'eau
- Canaux
- Mares
- Milieus humides
- Extraction de matériaux
- Zones urbaines denses
- Zones urbaines discontinues
- Zones urbanisées
- Autres zones artificialisées
- Aéroports
- Infrastructures routières (niveau I)
- Secteur d'étude (région + 15 km)
- Région Centre
- Villes principales

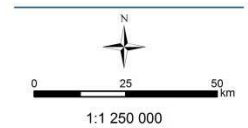


Sources : CBNBP - DREAL Centre - IGN® BD TOPO VEGETATION & SURFACE EAU & ROUTES & BATI & BD Carthage - CETE - RPG (2010) - Région Centre - Corine Land Cover (2006) - IGN® Scan région



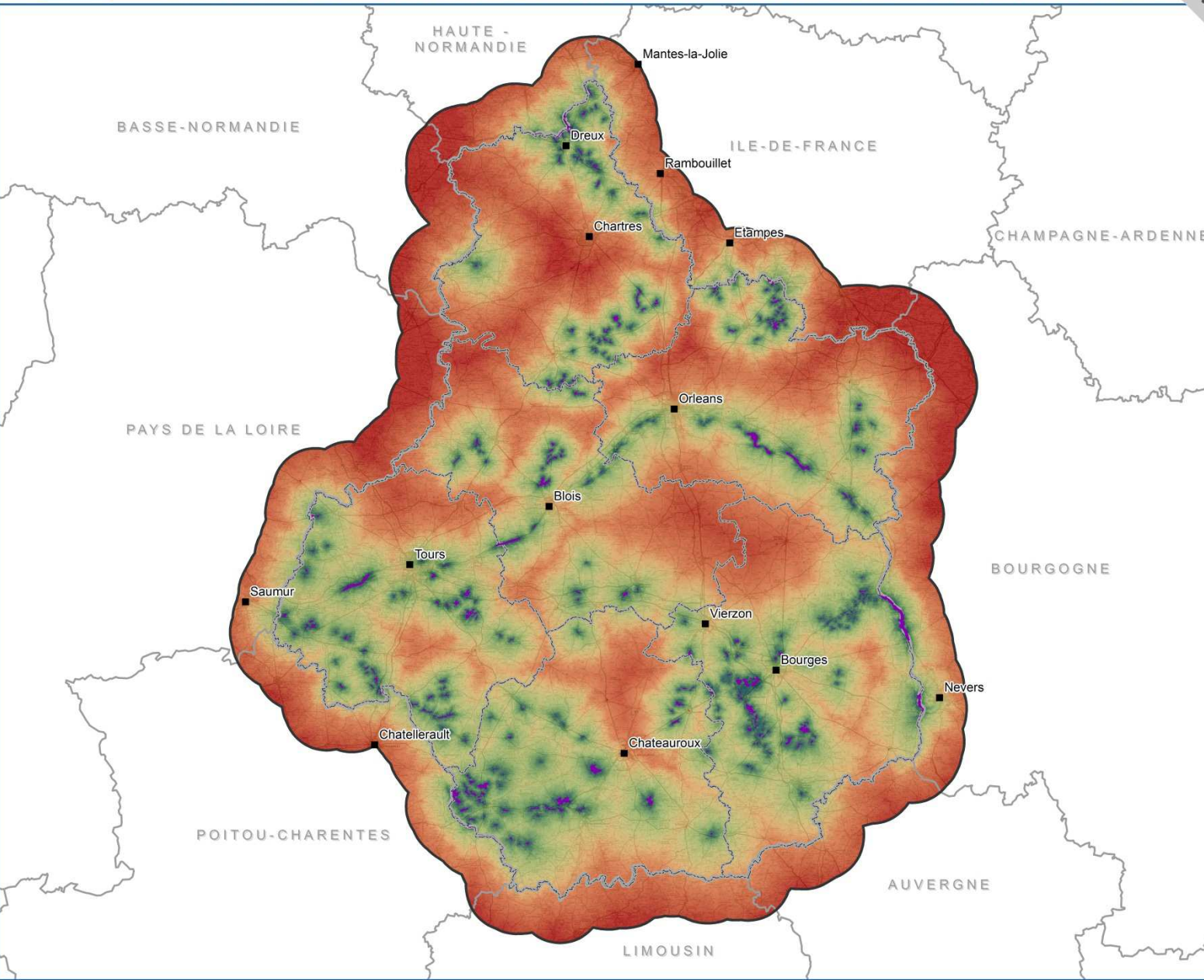
Coûts cumulés de déplacement pour l'Azuré du Serpolet :

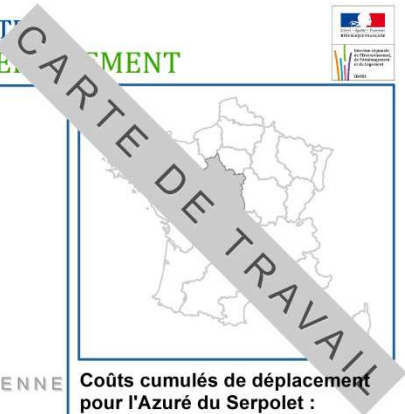
- Elevés
- Moyens
- Faibles
- Réservoirs de biodiversité de la sous-trame
- Secteur d'étude (région + 15 km)
- Région Centre
- Départements
- Villes principales



Sources : CBNBP - DREAL Centre - IGN® BD TOPO VEGETATION & SURFACE EAU & ROUTES & BATI & BD Carthage - CETE - RPG (2010) - Région Centre - Corine Land Cover (2006) - IGN® Scan région

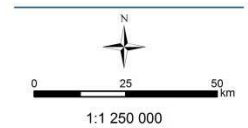
Réalisation : Biotope
Décembre 2012





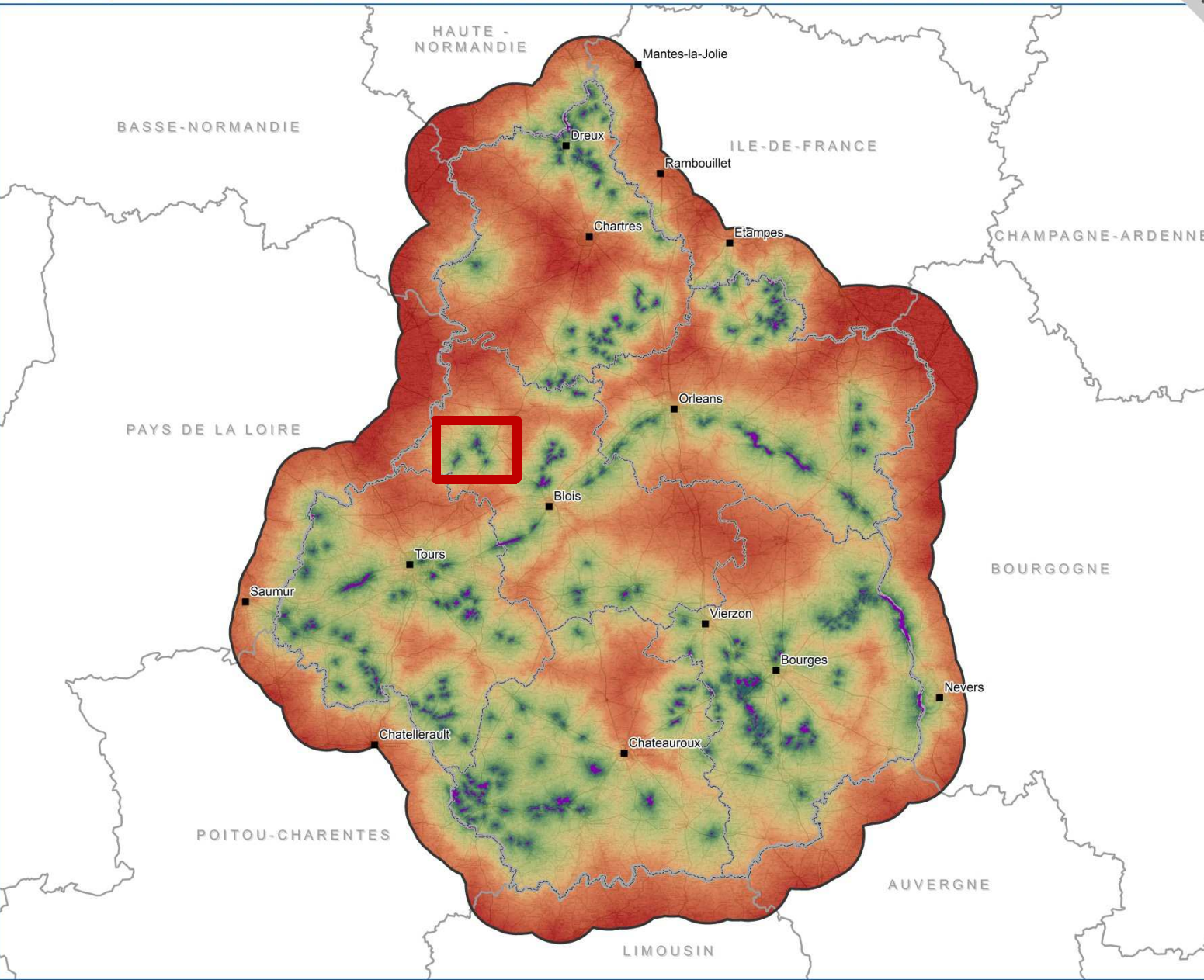
Coûts cumulés de déplacement pour l'Azuré du Serpolet :

- Elevés
- Moyens
- Faibles
- Réservoirs de biodiversité de la sous-trame
- Secteur d'étude (région + 15 km)
- Région Centre
- Départements
- Villes principales

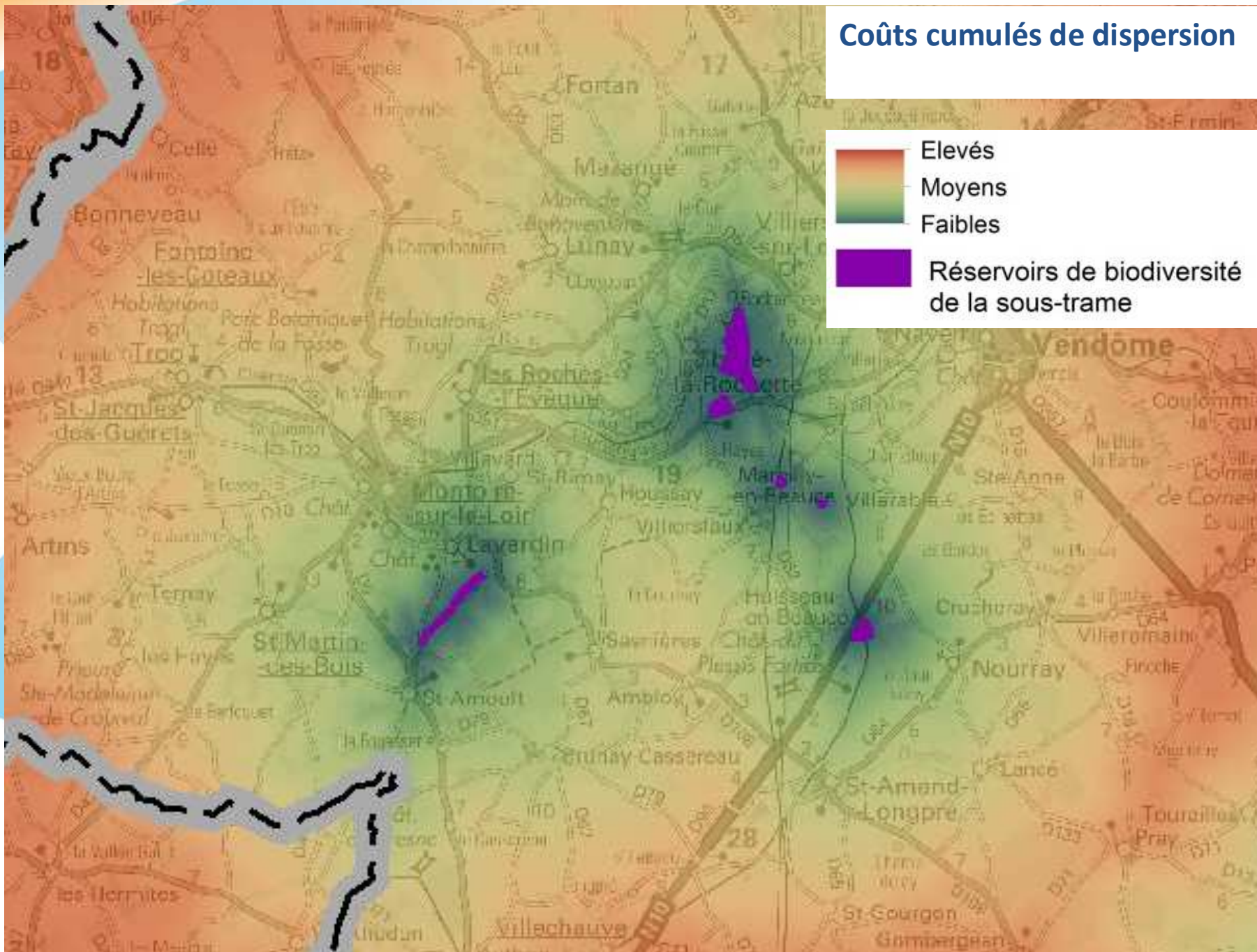
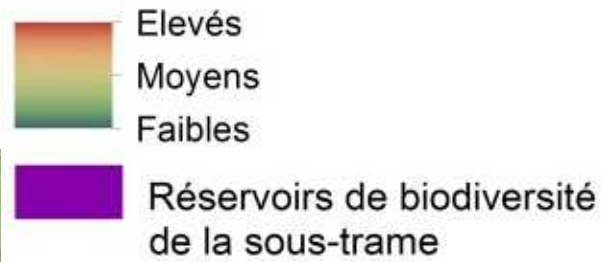


Sources : CBNBP - DREAL Centre - IGN® BD TOPO VEGETATION & SURFACE EAU & ROUTES & BATI & BD Carthage - CETE - RPG (2010) - Région Centre - Corine Land Cover (2006) - IGN® Scan région

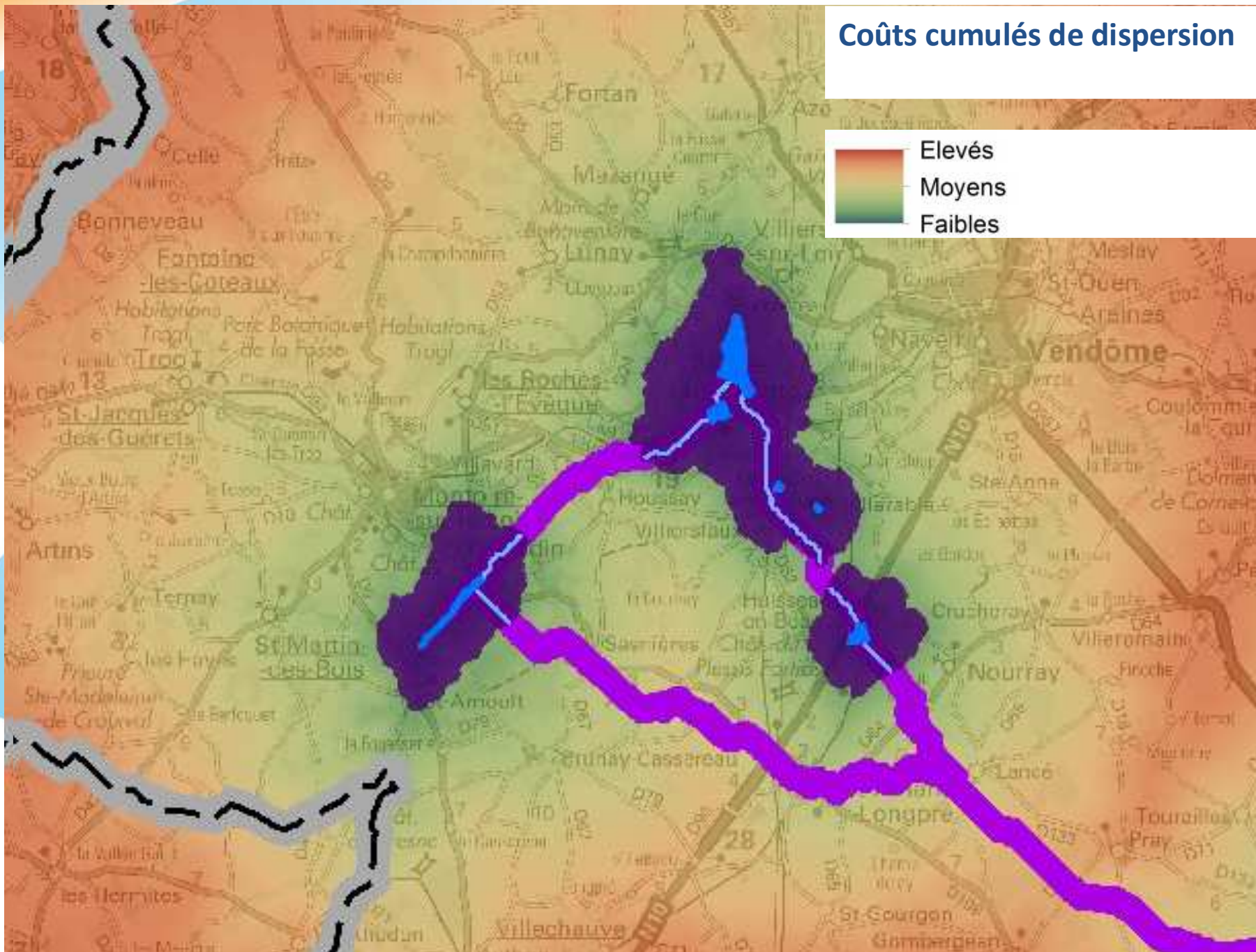
Réalisation : Biotope
Décembre 2012



Coûts cumulés de dispersion



Coûts cumulés de dispersion



Coûts cumulés de dispersion

Zones de corridors
diffus à préciser
localement



Réservoir

Corridor

→ trois types de composantes pour la majorité des des sous-trames

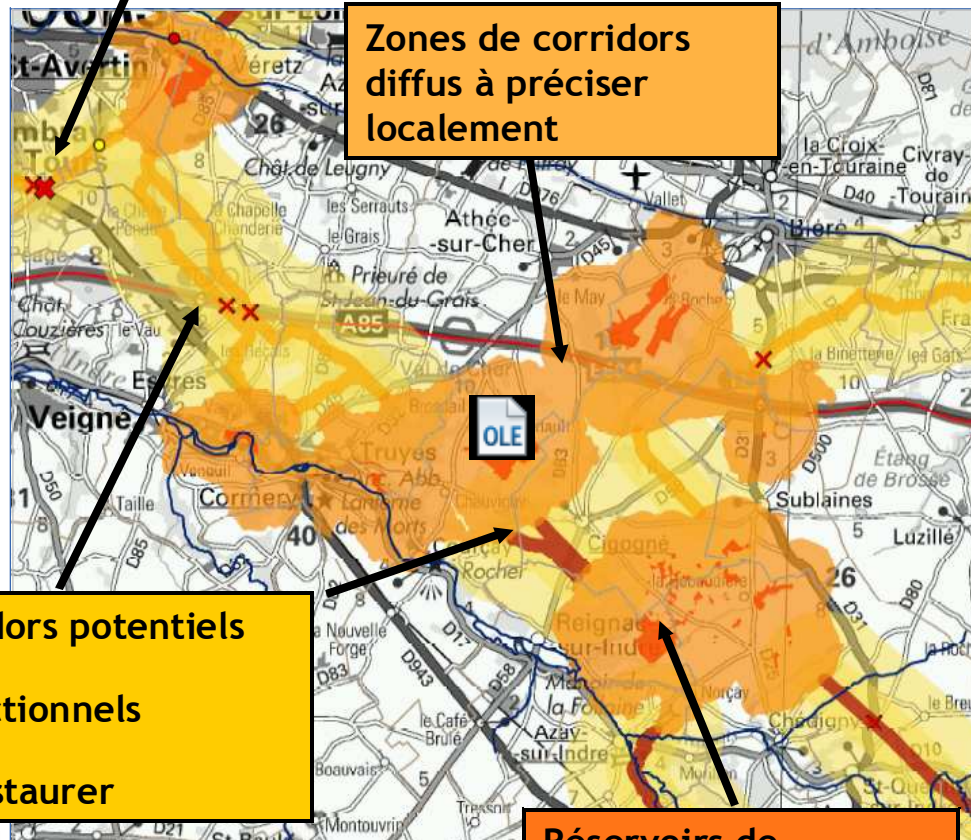
Exemple pour la sous-trame des lisières et pelouses calcicoles

Cartographie au 1/100 000^{ème}

Emprise indicative de 3 km

Zones d'intersections avec les infrastructures terrestres

Zones de corridors diffus à préciser localement



Corridors potentiels

- Fonctionnels
- A restaurer

Réservoirs de biodiversité

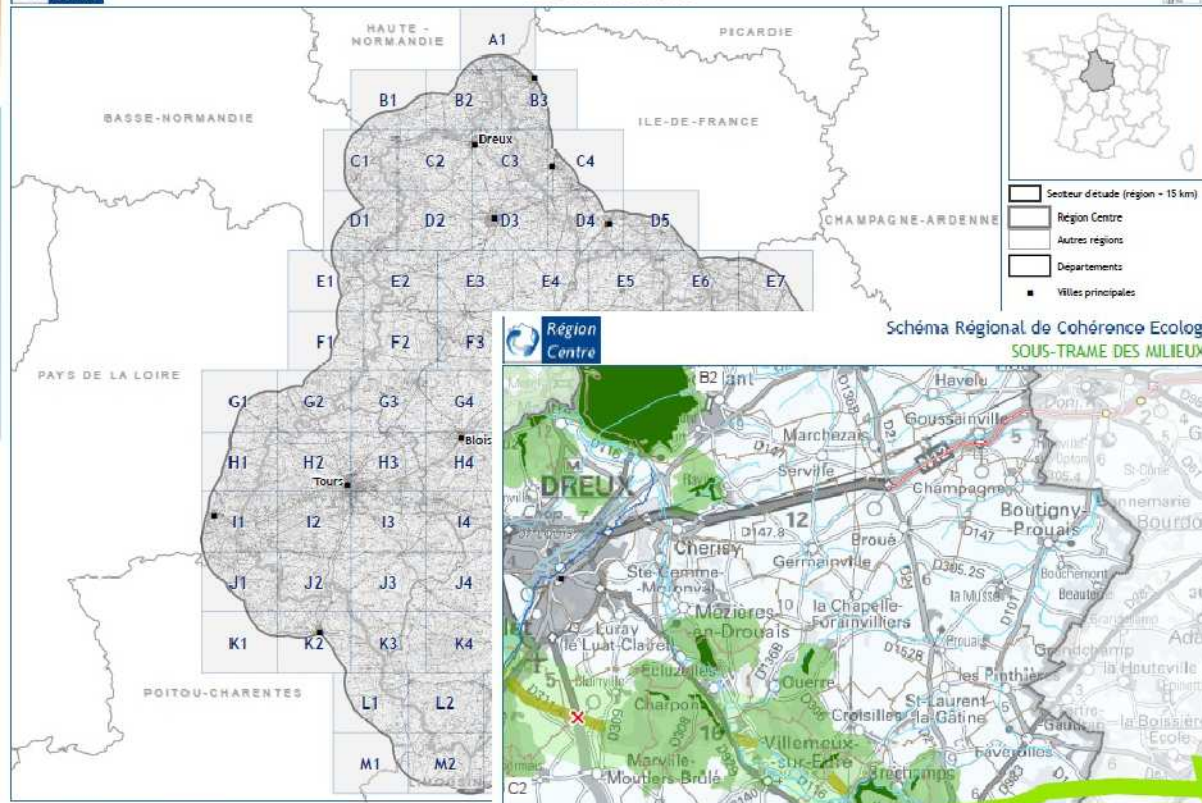
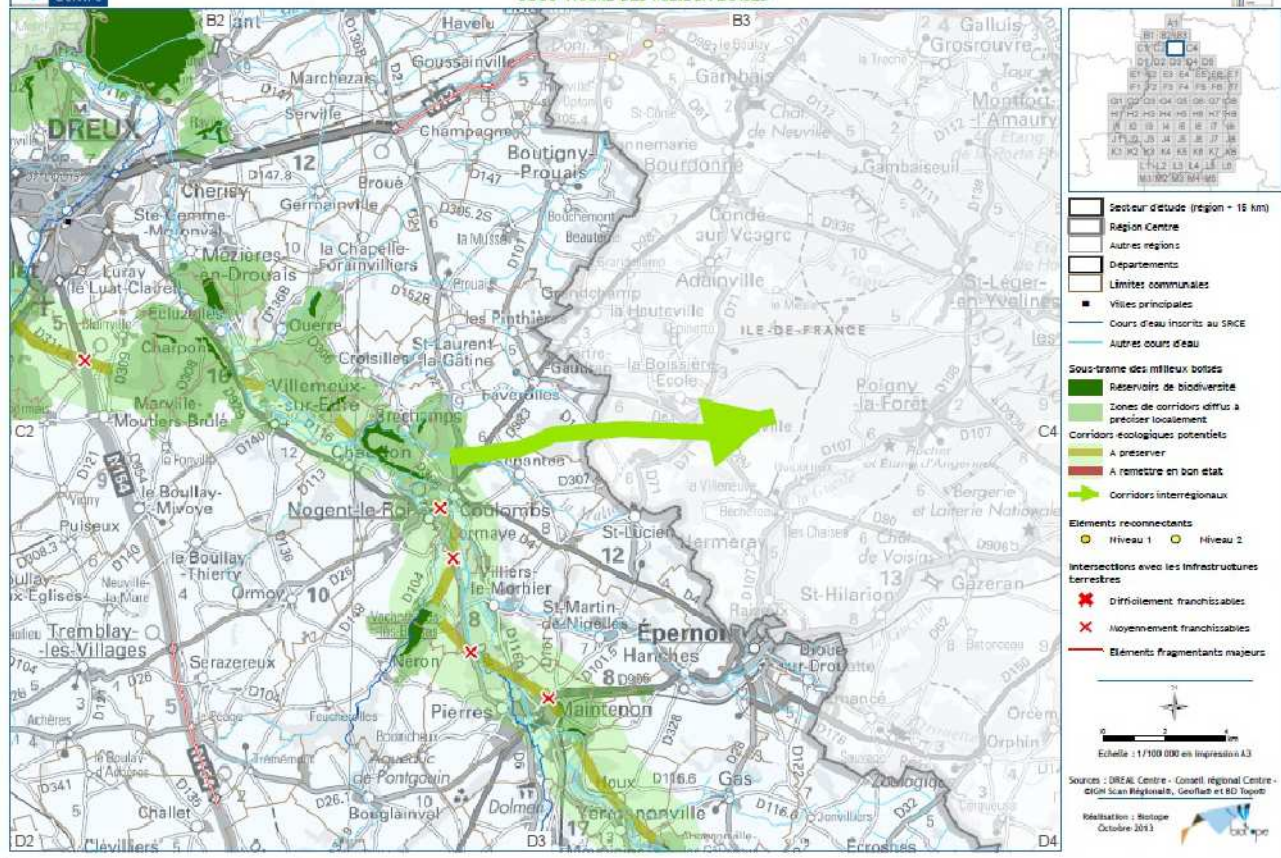


Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) du Centre
SOUS-TRAME DES MILIEUX BOISÉS



Legende

- Secteur d'étude (région + 15 km)
- Région Centre
- Autres régions
- Departements
- Limites communales
- Villes principales
- Cours d'eau inscrits au SRCE
- Autres cours d'eau

Sous-trame des milieux boisés

- Reservoirs de biodiversité
- Zones de corridors dits à préciser l'assolement
- Corridors écologiques potentiels
- A préserver
- A remettre en bon état
- Corridors interrégionaux

Éléments reconnectants

- Niveau 1
- Niveau 2

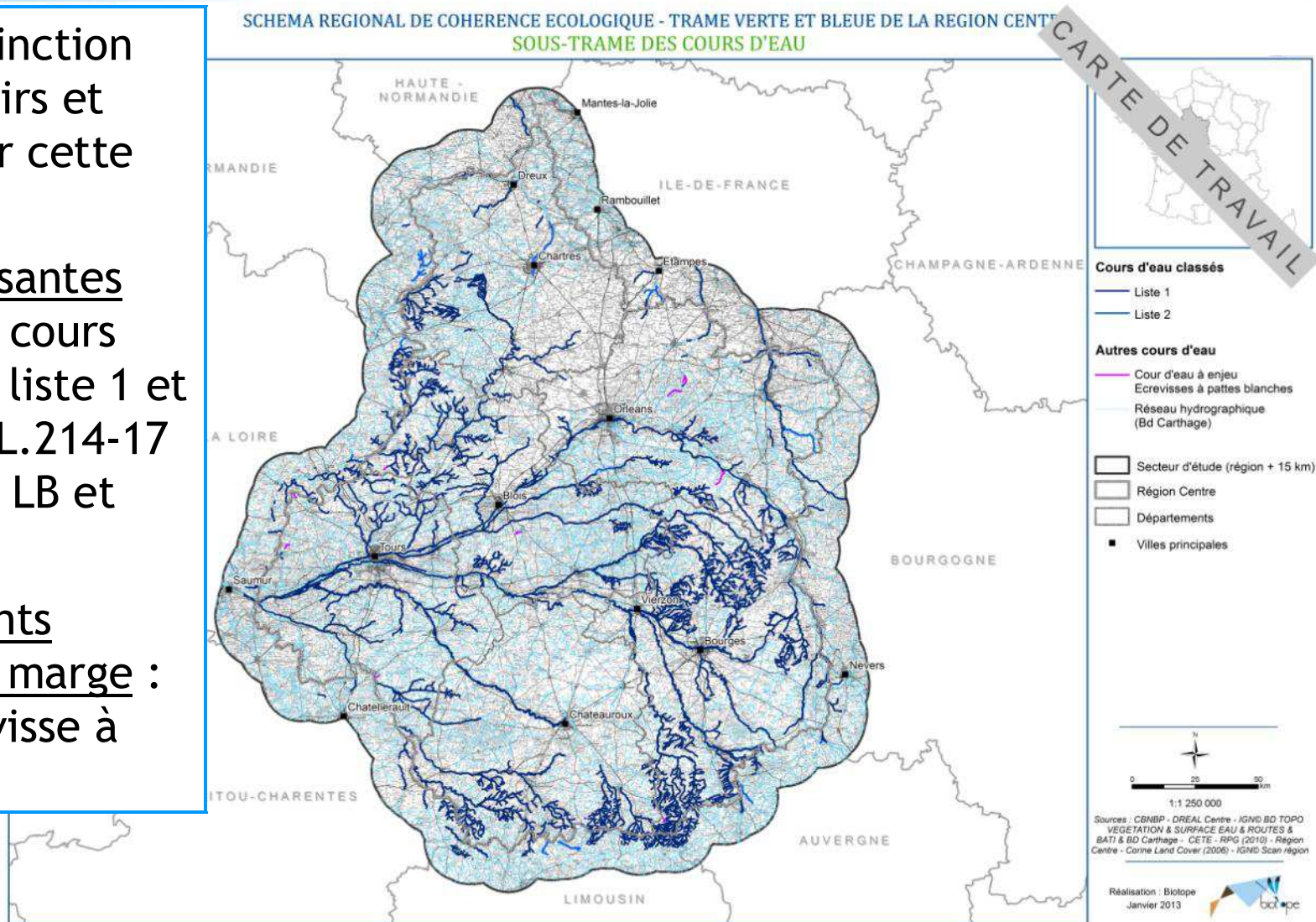
Intersections avec les infrastructures terrestres

- Difficilement franchissables
- Aléinement franchissables
- Éléments fragmentants majeurs

Echelle : 1/100 000 en impression A3
Sources : DREAL Centre - Conseil régional Centre - IGN Scan Régionaux, GeoInfo et BD Topo®
Réalisation : Biotope Octobre 2011

Sous-trame des cours d'eau

- Pas de distinction entre réservoirs et corridors pour cette sous-trame
- Des composantes obligatoires : cours d'eau classés liste 1 et 2 au titre du L.214-17 du CE (arrêté LB et SN)
- Compléments proposés à la marge : Zones à écrevisse à pied blanc



Sous-trame des cours d'eau

- *Le SRCE ne prévoit pas de prescriptions supplémentaires à la réglementation existante*
- *Rappel : classement en liste 1 (art. L.214-17-I-1°)*
 - *vocation de protéger certains cours d'eau des dégradations et ainsi, d'afficher un objectif de préservation à long terme.*
 - *interdiction de tout nouvel obstacle à la continuité écologique. Pour les ouvrages existants, renouvellement de l'autorisation subordonné à des prescriptions de maintien du très bon état écologique.*

Sous-trame des cours d'eau

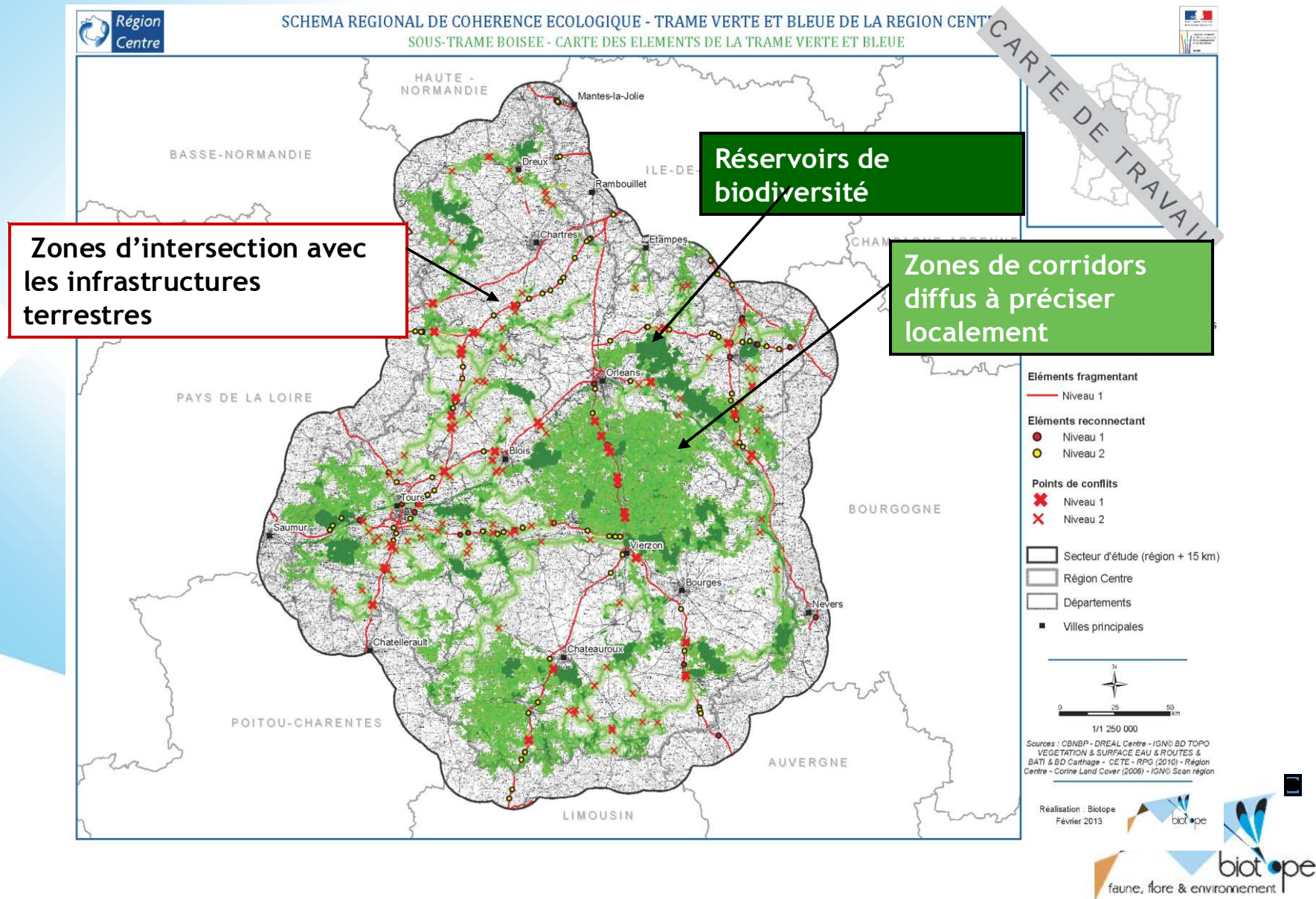
→ *Rappel : classement en liste 2 (art. L.214-17-I-2°)*

- *Permettre d'assurer rapidement la compatibilité des ouvrages existants avec les objectifs de continuité écologique.*
- *Implique une obligation d'assurer le transport des sédiments et la circulation des poissons migrateurs. Les ouvrages existants sur les cours d'eau doivent être gérés, entretenus et équipés pour assurer la continuité écologique.*

Spécificités de certaines sous-trames

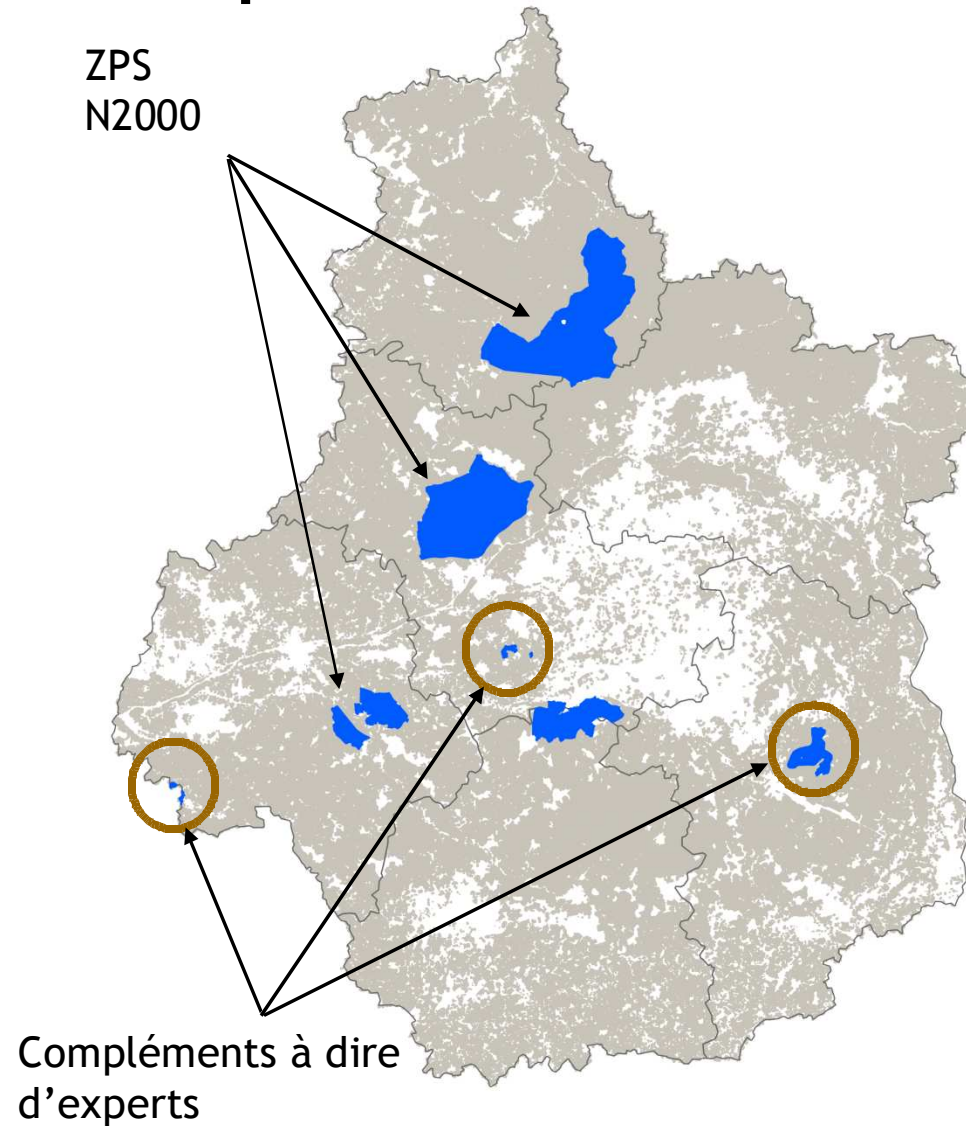
- **Fusion des 3 sous-trames boisées** pour la construction des corridors écologiques ;
- Pas de corridors identifiés pour la sous-trame « Bocages et autres structures ligneuses linéaires » mais des « **zones de fonctionnalité** » ;
- **Sous-trame des espaces cultivés** : pas de corridors ;
- **Chiroptères** non intégrés dans les sous-trames.

La sous-trame des milieux boisés



La sous-trame des espaces cultivés

Pas de corridors pour cette sous-trame



La sous-trame « Bocages et autres structures ligneuses linéaires »

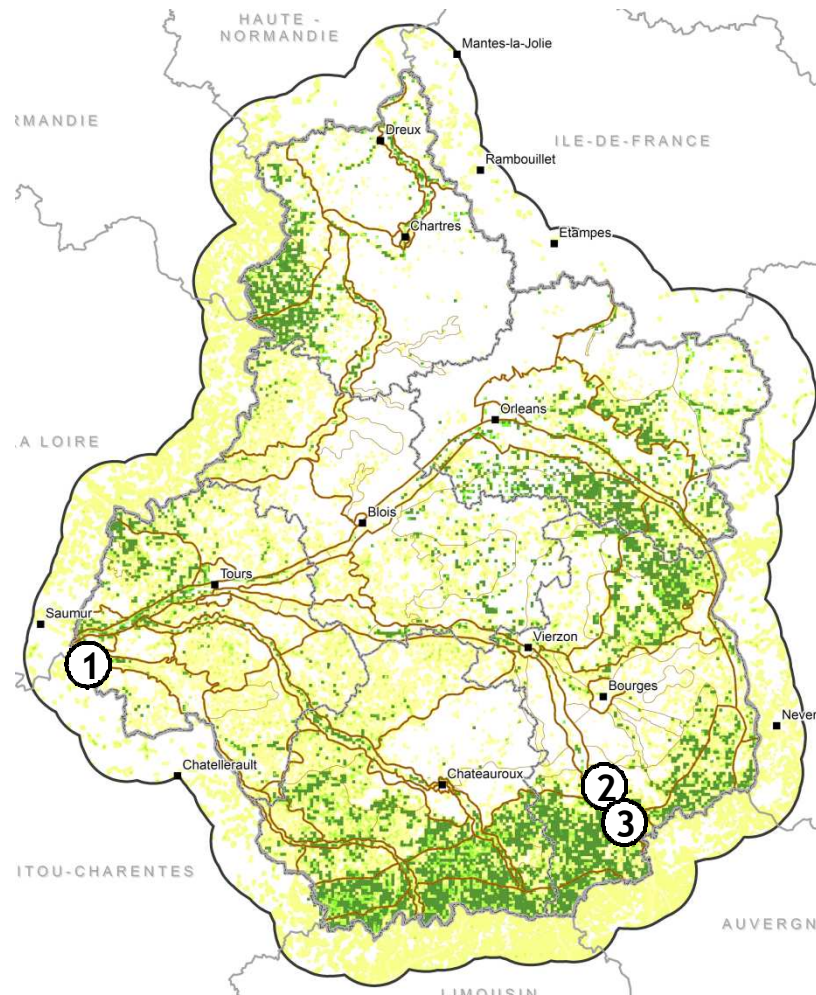
Pas de corridors pour cette sous-trame



Concept de **fonctionnalité du bocage** (densité prairies X densité de haies)

+ qq RB non connectés

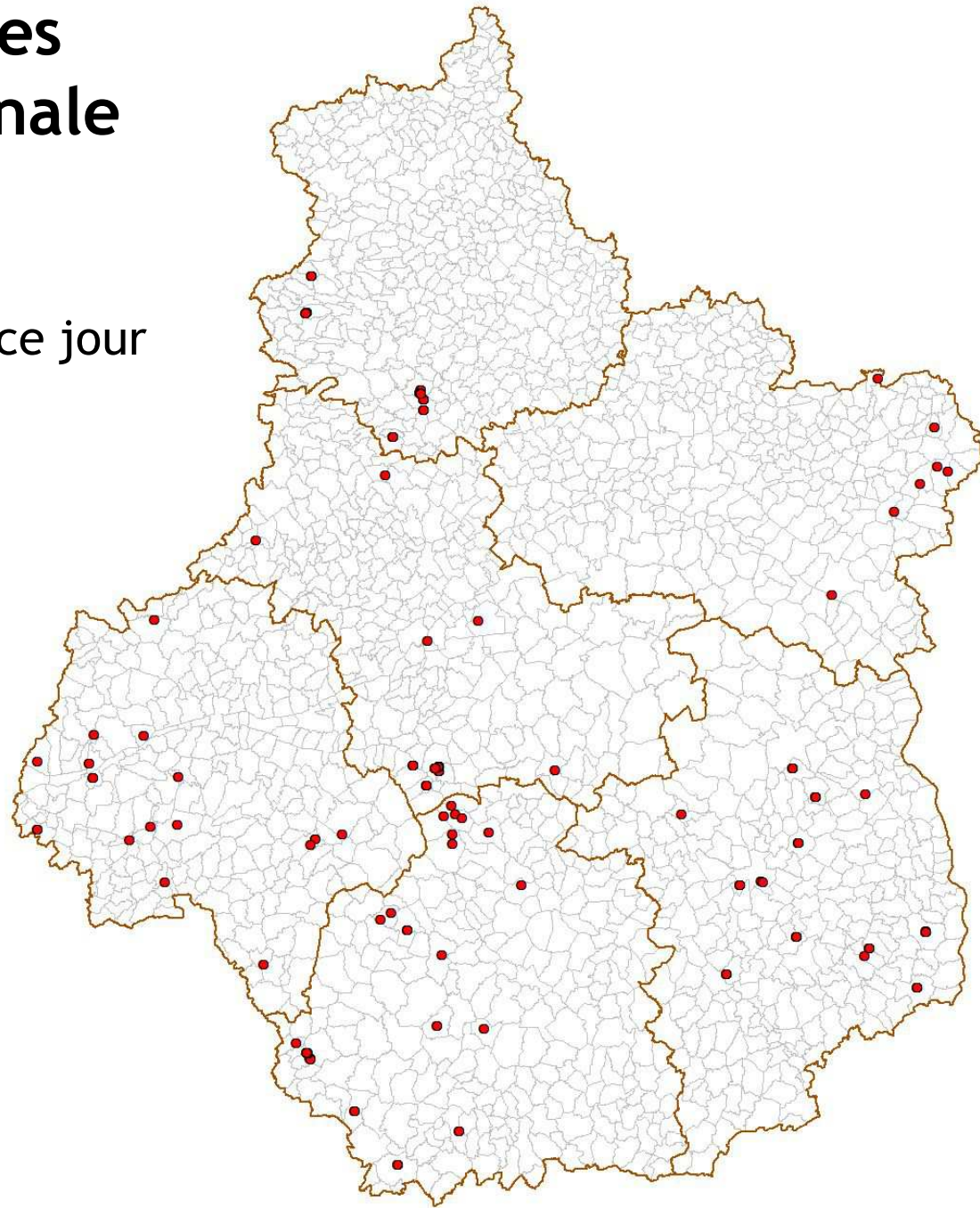
- 1 - Bocage du Véron (ZNIEFF)
- 2 - Bocage de Noirlac (ENS)
- 3 - Prairies du méandre des Laisses (ZNIEFF)



Gîtes à chiroptères d'importance régionale ou nationale

Etat des connaissances à ce jour

- Ces gîtes seront considérés comme des réservoirs de biodiversité
- Pas de corridors identifiés à l'échelle régionale (SRCE)
- Prise en compte dans les documents de planification locaux afin d'assurer l'accès entre ces gîtes et les territoires de chasse

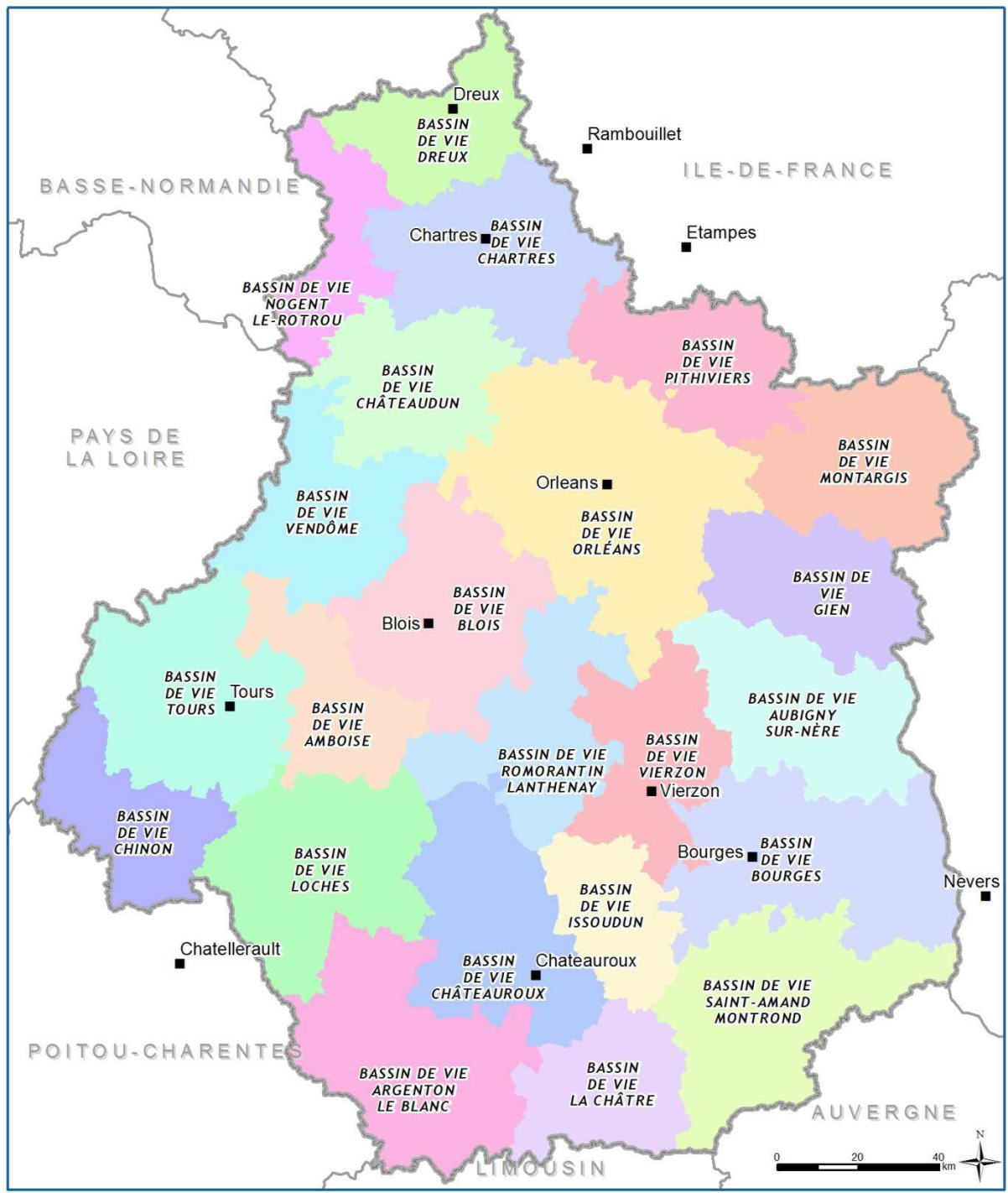


Le plan d'action stratégique (1/2)

- Un tronc commun de niveau régional ;
- Un jeu de fiches territorialisées à l'échelle des bassins de vie (SRADDT, 2011), assorties de cartes.

→ complément à l'atlas cartographique au 1/100 000^e

- Elaboration en concertation avec les acteurs au travers notamment de réunions d'échanges dans les territoires (notamment via 9 réunions locales).
- Un principe fort : aucune création d'outil supplémentaire, le SRCE s'appuie sur les dispositifs existants.



Le plan d'action stratégique (2/2)

- Une identification des enjeux :
 - Enjeux spatialisés à l'échelle régionale (secteurs de concentration du réseau, continuité écologique des cours d'eau, intersections avec les principales infrastructures de transport) ;
 - Enjeux transversaux de connaissance et de communication/sensibilisation.

- 4 grandes orientations stratégiques :
 - OS01 : « Préserver la fonctionnalité écologique du territoire » ;
 - OS02 : « Restaurer la fonctionnalité écologique dans les secteurs dégradés » ;
 - OS03 : « Développer et structurer une connaissance opérationnelle » ;
 - OS04 : « Susciter l'adhésion et impliquer le plus grand nombre ».

Le plan d'action stratégique (2/2)

- Une déclinaison des OS en objectifs stratégiques ;
- Des recommandations quant à la gestion des types de milieux naturels constituant les sous-trames ;
- Un éclairage « prise en compte » dans les domaines de l'urbanisme, de l'agriculture, de la forêt, de l'eau et des infrastructures de transports ;
- Un bilan des outils mobilisables ;
- Un complément territorialisé par bassin de vie ;
- Un jeu d'indicateurs pour l'évaluation.

Bassin de vie de Nogent-La-Rotrou

Chiffres-clés (2013)

Surface du bassin de vie	59 429 ha
Surface cumulée couverte par les réservoirs de biodiversité	11 142 ha (sans double-compter)
Surface relative couverte par les réservoirs de biodiversité	19%
Linéaire total de corridors écologiques	83 km

Note : comme sur l'ensemble du territoire régional, des corridors au niveau des « zones de corridors diffus à préciser localement » restent à déterminer dans le cadre de la déclinaison du SRCE à des échelles plus locales.

Chiffres-clés (2013) - sous-trame des cours d'eau

Linéaire total de cours d'eau classés - liste 1	103 km
Linéaire total de cours d'eau classés - liste 2	138 km
Linéaire total de tronçons complémentaires biologiquement riches	9 km

Note : un même cours d'eau peut être classé - liste 1 - - liste 2 - et/ou retenu en termes de richesse biologique. La traçure des informations géographiques ne permet pas de fournir un total cumulé du linéaire de cours d'eau concernés.

Le paysage écologique du bassin de vie de Nogent-La-Rotrou est largement dominé par le bocage caractéristique du Perche. On note une importante structuration du réseau écologique par les cours d'eau (secteur de tête de bassin) et les grands massifs boisés.

Axes de travail concernant les sous-trames prioritaires

Note : les sous-trames dites « prioritaires » sont celles dont les milieux supports rassemblent un grand nombre d'habitats menacés au sein de la liste rouge des habitats du Centre (Mairie Centre, à paraître en 2013).

Sous-trame des milieux humides (dont forêts alluviales)	<ul style="list-style-type: none"> Encourager le maintien voire la restauration des réservoirs de milieux humides associés aux vallées (dont les submersions saisonnières) Conserver le maximum voire la restauration des végétations des berges ou étiage Encourager le maintien voire la restauration des secteurs associés au bocage percheron
Sous-trame des milieux prairiaux	<ul style="list-style-type: none"> Encourager le maintien voire la restauration des milieux subélevés associés aux champs et jardins des forêts du Perche
Sous-trame des pelouses et landes sèches à humides sur sols acides	<ul style="list-style-type: none"> Encourager le maintien voire la restauration du réseau existant ainsi que de nouveaux secteurs
Sous-trame des forêts et pelouses sèches sur sols calcaires	<ul style="list-style-type: none"> Encourager le maintien voire la restauration des milieux supports

Autres enjeux présents

Les déplacements au sein de leur domaine vital sont particulièrement dépendants de la structuration du paysage écologique local (présence de haies et boisements linéaires, cours d'eau, fossés et canopées forestières... supports de déplacements). La présence de gîtes à chauve-souris sur un territoire implique donc une réflexion sur la configuration et qualité générale de ce paysage écologique. On veillera par ailleurs, lors de la planification, d'ajustement, à maintenir un accès fonctionnel entre les gîtes et les territoires de chasse des chauve-souris.

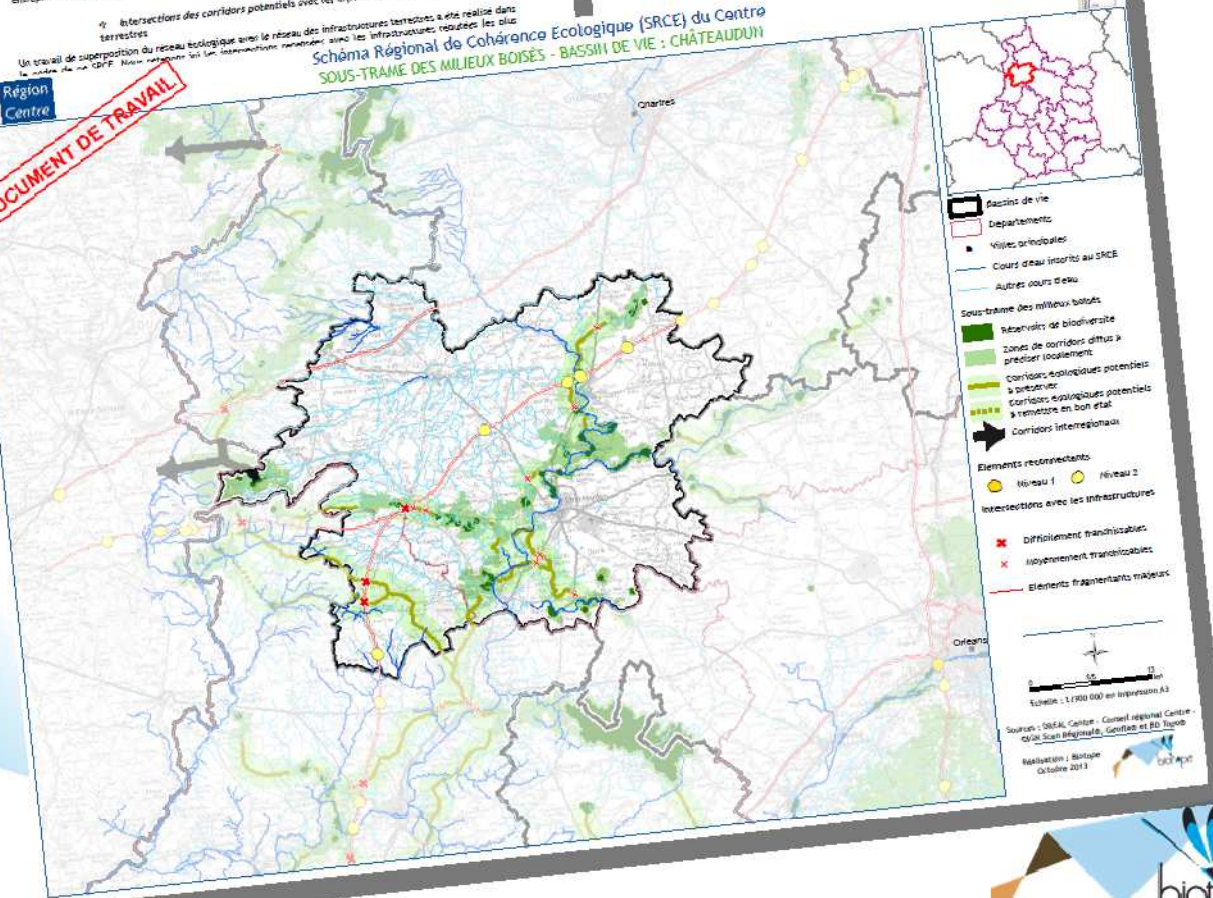
Nombre total de gîtes à chauve-souris d'importance régionale à nationale recensés sur le territoire	3
Communes concernées (nombre de gîtes entre parenthèses)	MIGNANVILLE (2) SAINT-DENIS-CHATEAUDUN (1)

Comme sur l'ensemble du territoire régional, les boisements et les cours d'eau constituent localement d'importants éléments structurants du réseau écologique à intégrer dans toute réflexion sur l'aménagement du territoire.

Le bocage constitue sur ce territoire un enjeu supplémentaire. L'action résidera d'une part dans la caractérisation de ce bocage (type de haies, cartage des parcelles...), son maintien, son entretien courant, son éventuelle restauration et son renouvellement dans les secteurs vieillissants. Une attention particulière sera également portée aux arbres isolés au sein des parcelles. La préservation du bocage est étroitement liée à la préservation des prairies. La continuité écologique (physique et sédimentaire) des cours d'eau identifiés dans le SRCE est à maintenir ou restaurer conformément à la réglementation sur l'eau en vigueur. La définition précise des actions à entreprendre suppose des études particulières.

Il s'agit d'intersections des corridors potentiels avec les infrastructures de transports terrestres

DOCUMENT DE TRAVAIL



Contact BIOTOPE : Réналd BOULNOIS

rboulnois@biotope.fr

02.38.61.07.94

